

Ouverture ce matin d'un atelier

Ces assises, organisées par le ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du développement durable, en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), vise notamment à impliquer davantage les populations dans la gestion durable des forêts, entre autres.

Par Louis-Philippe
MBADINGA

Un atelier de lancement du Processus de formulation d'une stratégie nationale et plan d'actions pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux (PFNL) en République gabonaise, s'ouvre aujourd'hui à Libreville au Bureau Régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La cérémonie de lancement débutera un peu plus tôt à l'auditorium du ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement durable. Ces assises s'inscrivent dans le projet dit "Renforcement de la sécurité alimentaire à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux en Afrique centrale." Financé par l'Allemagne, ce projet bénéficie de la supervision technique de la FAO à l'échelle régionale, et de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC). Il vise, entre autres, à doter le Gabon des leviers juridiques et institutionnels qui garantissent un profit économique, social et environnemental de l'exploitation des produits forestiers non ligneux. De même, il s'agit de faire participer les populations et surtout les acteurs de la filière à une ges-

tion durable des forêts.

Les PFNL, ces produits forestiers d'origine animale et végétale qui entrent dans la constitution des aliments, des graisses végétales, des boissons, de la pharmacopée, tels que les feuilles, les écorces, les amandes, le miel, champignons, font l'objet d'un processus d'industrialisation qui commande une gestion rationnelle. Dans un contexte national et sous-régional marqué par une absence de statistiques sur l'importance économique des PFNL, les participants aux travaux de l'Atelier auront droit à la présentation de la place des PFNL dans la gestion durable des forêts au Gabon. Puis, ils suivront les présentations du projet, de son organigramme, des directives sous-régionales (COMIFAC) et de leur appropriation au Gabon ; du cadre légal et réglementaires actuels de l'utilisation des PFNL ; du marché des PFNL en Afrique centrale et de la mise en place d'un comité consultatif national sur les PFNL.

Il s'agira ensuite pour les experts de la FAO et du ministère gabonais des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du développement, de faire le bilan-diagnostic de la gestion actuelle des PFNL avant de plancher sur les axes stratégiques à définir pour rendre possible le développement du secteur des produits forestiers



Une vue de la forêt équatoriale

non ligneux. Deux sites pilotes sont retenus pour ce projet. Il s'agit de l'axe Oyane-Four Place et Four Place-Roungoula sur la nationale 1 (Estuaire) et

la périphérie nord du parc national de la Lopé sur les axes routiers Ayem-Boué et Kazamabika-Mikongo (Ogooué-Ivindo). Lancé en octobre

2009, le projet "Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux" devrait

prendre fin en septembre 2012 avec une sous-région dotée de politiques communes et d'une expertise des populations en la matière.